

## Plan Local d'Urbanisme de la ville de Montreuil

# 1.3

## Délibération du 28 mars 2017 Débat sur les OAP et PADD

- PLU révisé approuvé par le Conseil de Territoire en date du 25 septembre 2018





**EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
LE NOMBRE DE CONSEILLERS TERRITORIAUX EN EXERCICE EST DE 80**

**Séance du 28 mars 2017**

Le Conseil de territoire, légalement convoqué le 22 mars 2017, s'est réuni à l'Hôtel de l'établissement public territorial Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (93230) sous la présidence de Monsieur Gérard COSME, président.

La séance est ouverte à 19h20.

Etaient présents :

Gérard COSME, Nathalie BERLU, Jean-Charles NEGRE (jusqu'à 19h40), Karamoko SISSOKO (à partir de 19h55), Ali ZÁHI (jusqu'à 22h25), Christian LAGRANGE, Philippe GUGLIELMI, Danièle SENEZ, Christian BARTHOLME, Sylvie BADOUX, Mireille ALPHONSE, Dref MENDACI, François BIRBES, Martine LEGRAND, Jacques CHAMPION, Claude ERMOGENI, Alain PERIES, Bruno MARIELLE, Gilles ROBEL, Patrice BESSAC (jusqu'à 21h30), Daniel GUIRAUD (à partir de 20h02), Laurent RIVOIRE, Stéphane DE PAOLI (jusqu'à 22h41), Sylvine THOMASSIN, Corinne VALLS, Saliha AÏCHOUNE (jusqu'à 20h48), Hassina AMBOLET, Samir AMZIANE (à partir de 21h14), Sophie BERNHARDT (ép. SOGLO), Geoffrey CARVALHINHO (jusqu'à 19h50), Sofia DAUVERGNE, Jean-Luc DECOBERT, Olivier DELEU (jusqu'à 22h29), Ibrahim DUFRICHE-SOILHI (jusqu'à 21h42), Camille FALQUE (à partir de 19h55), Leïla GUERFI (jusqu'à 20h58), Stephen HERVE, Yveline JEN, Véronique LACOMBE-MAURIES (jusqu'à 21h38), Manon LAPORTE (jusqu'à 20h58), Magalie LE FRANC, Agathe LESCURE (à partir de 19h25), Hervé LEUCI (jusqu'à 22h40), Alexie LORCA (à partir de 19h30 et jusqu'à 22h36), Dalila MAAZAOUI-ACHI, Cheikh MAMADOU (jusqu'à 21h09), Mathieu MONOT, Charline NICOLAS, Nabil RABHI, Nordine RAHMANI (jusqu'à 19h50), Abdel SADI (jusqu'à 21h07), Pierre SARDOU, Olivier SARRABEYROUSE, Emilie TRIGO (jusqu'à 21h49), Michel VIOIX, Stéphane WEISSELBERG.

Formant la majorité des membres en exercice,

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Jean-Charles NEGRE à Alexie LORCA (à partir de 19h40), Karamoko SISSOKO à Ali ZÁHI (jusqu'à 19h55), Faysa BOUTERFASS à Dref MENDACI, Marie-Rose HARENGER à Laurent RIVOIRE, Djeneba KEITA à Olivier SARRABEYROUSE, Patrice BESSAC à Samir AMZIANE (à partir de 21h30), Bertrand KERN à Mathieu MONOT, David AMSTERDAMER à Alain PERIES, Madigata BARADJI à Sylvie BADOUX, Stephan BELTRAN à Sofia DAUVERGNE, Véronique BOURDAIS à Mireille ALPHONSE, Geoffrey CARVALHINHO à Olivier DELEU (à partir de 19h50 et jusqu'à 22h29), Claire CAUCHEMEZ à Stéphane WEISSELBERG, Aline CHARRON à Abdel SADI (jusqu'à 21h07), Laurence CORDEAU à Yveline JEN, Laurent JAMET à Claude ERMOGENI, Françoise KERN à Charline NICOLAS, Véronique LACOMBE-MAURIES à Stephen HERVE (à partir de 21h38), Manon LAPORTE à Magalie LE FRANC (à partir de 20h58), Fatima MARIE-SAINTE à Christian BARTHOLME, Brigitte PLISSON à Nathalie BERLU, Nordine RAHMANI à Sophie BERNHARDT (ép. SOGLO) (à partir de 19h50), Mouna VIPREY à Jacques CHAMPION, Choukri YONIS à Bruno MARIELLE.

Absents excusés :

Jean-Charles NEGRE (à partir de 19h40), Karamoko SISSOKO (jusqu'à 19h55), Ali ZAHY (à partir de 22h25), Patrick SOLLIER, Tony DI MARTINO (à partir de 21h49), Daniel GUIRAUD (jusqu'à 20h02), Stéphane DE PAOLI (à partir de 22h41), Saliha AÏCHOUNE (à partir de 20h48), Kahina AÏROUCHE, Samir AMZIANE (jusqu'à 21h14), Olivier DELEU (à partir de 22h29), Anne DEO, Ibrahim DUFRICHE-SOILHI (à partir de 21h42), Camille FALQUE (jusqu'à 19h55), Riva GHERCHANOC, Leïla GUERFI (à partir de 20h58), Agathe LESCURE (jusqu'à 19h25), Hervé LEUCI (à partir de 22h40), Alexie LORCA (jusqu'à 19h30 et à partir de 22h36), Cheikh MAMADOU (à partir de 21h09), Abdel SADI (à partir de 21h07), Olivier STERN, Emilie TRIGO (à partir de 21h49), Youssef ZAOUI.

Secrétaire de séance : Sylvie BADOUX

**CT2017-03-28-21**

**Objet: Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) retenues pour l'ensemble de la commune dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Montreuil.**

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5219-2 et L5219-5 déterminant les compétences des établissements publics territoriaux et les conditions d'exercice des compétences précédemment transférées aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existants au 31 décembre 2015 ;

VU le décret n° 2015-1661 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Romainville ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les articles L151-1, L151-2, L151-5 et L153-12 ;

VU la délibération n°DEL20141218\_5 du 18 décembre 2014 du Conseil Municipal de Montreuil, prescrivant la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme ;

VU la délibération n°DEL20151216\_5 du 16 décembre 2015 du Conseil Municipal de Montreuil, donnant son accord quant à la poursuite par l'Etablissement Public Territorial créé au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la procédure de révision générale du PLU prescrite par la délibération n°DEL20141218\_5 en date du 18 décembre 2014 ;

VU la délibération 2016-04-12-32 du Conseil de territoire du 12 avril 2016 relative à l'achèvement des procédures d'élaboration et d'évolution du Plan Local d'Urbanisme des Villes de Bobigny, Bondy, Le Pré  
-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec et Romainville ;

VU la délibération n°DEL20170201\_5 du 1<sup>er</sup> février 2017 du Conseil Municipal de Montreuil, actant de la tenue d'un débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) retenues pour l'ensemble de la commune dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Montreuil.;

VU la délibération 2015-12-15-34 du Conseil communautaire d'Est Ensemble du 15 décembre 2015 adoptant le projet de Programme Local de l'Habitat du Territoire d'Est Ensemble pour la période 2016-2021 ;

**CONSIDERANT** les différentes modalités de concertation organisées entre avril et octobre 2016 au sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

**CONSIDERANT** le document support au débat sur les orientations du PADD, annexé à la présente délibération ;

**CONSIDERANT** que le Conseil de territoire a débattu des orientations générales du PADD ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
**A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,**  
**ABSTENTION : 2 (Sophie BERNHARDT (ep SOGLO) et Nordine RAHMANI)**

**PREND ACTE** de la tenue d'un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, avec pour support le projet de PADD, document annexé à la présente délibération, dans le cadre de la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme de la Ville de Montreuil.

**DIT** que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Transmis et reçu en Préfecture de la

Seine Saint-Denis le... 10/04/2017

Publié le... 10/04/2017

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Président,

Gérard COSME